

Les clés du succès d'un CPSST actif



Josianne Brouillard
asstsas

Lors du colloque de l'ASSTSAS, les coprésidentes du comité paritaire de santé et de sécurité du travail (CPSST) du CSSS de la Haute-Yamaska ont démontré qu'il est possible de réussir sans que cela tienne du miracle. Elles ont présenté les réalisations du comité et les clés de son succès.

D'abord, précisons que le CSSS de la Haute-Yamaska représente un centre hospitalier de courte durée, cinq CHSLD, six CLSC, deux points de service, deux centres administratifs, soit 1 800 employés et 185 médecins.

La création du CPSST remonte à l'automne 2006. Après les étapes normales de développement, il atteint maintenant sa phase de maturité. Pour Annie Boulianne, membre du comité depuis 2007 et gardienne du fort, le CPSST a toujours été un maillon essentiel de la prévention en milieu de travail. Même si le comité a vécu des hauts et des bas, elle a toujours cru à son importance et travaillé à le maintenir actif.

Le mandat du CPSST a évolué avec l'organisation. En effet, depuis la mise en place du Système de management de la santé et de la sécurité du travail, sa raison d'être s'est confirmée, ce qui a contribué à le solidifier. Le comité est devenu alors l'un des éléments fondamentaux de la prévention. Au-delà de tout, l'une des premières clés de son succès demeure le soutien de la direction générale.



Annie Boulianne, conseillère en prévention, Lucie Landry, inbalothérapeute, coprésidente syndicale, et Sylvie Veilleux, adjointe à la direction des services professionnels, coprésidente patronale, ont présenté l'atelier au colloque de l'ASSTSAS.

Un fonctionnement bien réglé

La nomination des membres ne se fait pas de façon aléatoire. Sa composition figure à son Règlement sur le fonctionnement du CPSST. Les règles de fonctionnement du comité ainsi que les rôles et les responsabilités reflètent ce que nous livre l'article précédent, « L'ABC d'un CPSST efficace » (p.14). Ces règles assurent une meilleure gestion des rencontres et confirment la place importante du comité au sein de l'organisation.

Son plan d'action s'effectue en priorisant les risques relevés lors de l'analyse du portrait statistique. Des objectifs spécifiques sont alors établis avant d'identifier les projets concrets à réaliser. « Prioriser nos actions et concentrer nos efforts », voilà deux autres clés du succès.

Ce CPSST sait non seulement se faire connaître, il sait aussi reconnaître les bons coups des employés. Tout d'abord, lors d'un concours annuel, *Reconnaissance Innovation*,

LES CLÉS DU SUCCÈS

- soutien** de la direction générale en SST
- ouverture** au changement
- leadership** des coprésidentes
- implication** des membres
- gestion** efficace des rencontres
- importance** de la place du comité dans l'organisation
- priorisation** des actions
- concentration** des efforts
- approche** appréciative en reconnaissance des bons coups
- fierté**
- formule** attractive
- contamination** positive
- convergence** des actions en SST
- mobilisation** des équipes



Les membres du CPSST (de gauche à droite) : Sylvia Milimonka, Nicole Dion, Christian Ménard, Annie Boulianne, Cédric Lambert, Lucie Landry, Lorraine Deschênes, Sylvie Veilleux, Denis Nadeau, Sindie Bonin (absente : Karine Vallière).

il invite les employés à présenter leurs réalisations et leurs projets en prévention des risques d'accident du travail. Ainsi, par une approche appréciative, le CPSST favorise la reconnaissance des bons coups et l'émergence des idées provenant du milieu. Le *Chevalier de la prévention* est l'emblème du comité pour reconnaître les actions simples, à première vue, mais qui contribuent significativement à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Et ça ne s'arrête pas là ! Sous un thème annuel, une Semaine SST est organisée. Les employés ont alors accès à des conférences, des kiosques d'information et des articles promotionnels. Le tout se clôture par la remise des prix du concours *Reconnaissance Innovation*, formule attractive assurée !

VALEURS ET QUALITÉS RECHERCHÉES CHEZ LES MEMBRES DU CPSST

« Les qualités recherchées pour l'exercice de ces fonctions sont la capacité d'exercer une influence dans l'application des mesures de prévention et de protection en SST dans leur milieu. Ces personnes sont reconnues pour être proactives en matière de prévention et de promotion. Malgré les obstacles, elles demeurent des ambassadrices et font la promotion des orientations de l'organisation avec conviction, courage et loyauté afin d'initier les changements qui s'imposent en matière de SST. Elles sont sensibles aux conséquences qu'entraîne un accident du travail. Leur discours est crédible, car elles appliquent les mesures appropriées en la matière. Elles accomplissent ce mandat afin que tous puissent travailler dans un environnement sécuritaire. »

Communiquer ses succès

Au CSSS de la Haute-Yamaska, le CPSST est reconnu par ses actions et sa communication : articles dans le journal interne, babillard du CPSST dans tous les établissements, présentation du bilan et du plan d'action à la direction générale, etc. Les membres ont également créé un logo auquel ils s'identifient.

Toutes ces actions concrètes nous démontrent bien qu'il s'agit là d'un comité convaincu et convaincant. C'est ainsi qu'il parvient à mobiliser les équipes de travail avec succès en prévention ! ●



Le Chevalier de la prévention et le logo du CPSST.